



Centre de Formation Professionnelle Mont-Laurier

Projet «Autochtones en formation»

Rapport de formation 2009-2010 en travail sylvicole pour de
jeunes Atikamekw de la communauté de Manawan

Présenté à M. Raymond Barrette
Directeur général

Dans le cadre du Projet Le Bourdon

Par Robert Seuron, ing.f.

10 mai 2010

Nous tenons à remercier la Coopérative forestière des Hautes Laurentides et Services forestiers Manawan qui ont accepté d'accueillir les participants en leur fournissant des superficies pour la partie pratique de la formation et un véhicule pour les déplacements sur le terrain.

Ce projet concourt à l'atteinte des objectifs du projet Le Bourdon, un projet du Programme des collectivités forestières.

Table des matières

Introduction	1
1. Mise en contexte	1
2. Objectif du projet.....	2
3. Résultats de la formation	2
4. Difficultés rencontrées.....	2
5. Recommandations	3
Conclusion	4

Introduction

La communauté Atikamekw de Manawan est située au cœur de la forêt. Sa population, de près de 2 500 habitants, est constituée à 60 % de jeunes de moins de 25 ans. En 2008, des représentants de cette communauté ont identifié de façon prioritaire un besoin de formation dans le domaine des travaux sylvicoles. Afin de sélectionner et de rendre éligibles plus de candidats potentiels aux subsides et diplômes reconnus du MELS, deux sessions d'épreuves TDG (Test de Développement Général) furent organisées par le Centre de Formation Professionnelle de Mont-Laurier (CFP). 12 jeunes ont réussi l'épreuve TDG et obtenu les préalables requis pour suivre un cours de 900 heures en travail sylvicole conduisant à l'obtention d'un Diplôme d'Études Professionnelles (DEP) reconnu par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Un autre élève s'est ajouté lors du début de la formation car il avait les préalables requis.

La formation donnée par le CFP de Mont-Laurier, qui a débuté le 15 avril 2009, s'est déroulée à Manawan pour la partie théorique. La partie pratique en forêt s'est déroulée sur les chantiers de la Coopérative forestière des Hautes-Laurentides ainsi que ceux de Services forestiers Manawan. Comme la CFHL disposait d'une aide financière qui provenait d'un programme de formation des travailleurs forestiers du ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, les étudiants ont pu être rémunérés à l'heure pendant la formation pratique jusqu'à ce qu'ils atteignent un seuil de production au-delà duquel leur salaire était calculé sur une base forfaitaire. Ce dernier mode de rémunération correspond à ce qui se pratique dans ce secteur d'activité.

La réussite par les participants du DEP Travail sylvicole s'inscrit dans un plan de formation à moyen terme pour la communauté de Manawan où des travailleurs sylvicoles seront formés sur 2 ou 3 années consécutives afin de constituer une liste de candidats intéressés à poursuivre leur formation dans un DEP en Aménagement de la forêt. Ce deuxième DEP permettra de former des contremaîtres forestiers, des vérificateurs de qualité des travaux sylvicoles et des employés qui travailleront à la planification et au suivi des travaux forestiers.

Ce rapport résume les résultats de la formation, les difficultés qui ont été rencontrées et propose quelques recommandations afin d'assurer la réussite des projets futurs de formation.

1. Mise en contexte

Mentionnons que ce projet est né d'un besoin exprimé par certains représentants de la communauté de Manawan qui souhaitaient voir des jeunes sans emploi s'impliquer dans une formation leur permettant d'obtenir éventuellement un travail dans le domaine forestier. Les autorités de la communauté en ont été informées. Les ressources financières du Projet Le Bourdon ont permis de faire passer les épreuves TDG, de sélectionner les candidats, de défrayer les coûts d'inscription et les équipements de sécurité des participants. D'autres fonds auraient cependant été nécessaires afin de couvrir l'encadrement des étudiants. Ce besoin, entre autres, n'a malheureusement pas été clairement exprimé par les autorités de la communauté.

2. Objectif du projet

Contribuer au développement de compétences dans le domaine de la planification et de la réalisation des travaux forestiers dans la communauté Atikamekw de Manawan

Objectifs spécifiques

À court terme : Former 15 candidats en provenance de la communauté Atikamekw de Manawan en vue de l'obtention d'un Diplôme d'Études Professionnelles en Travail sylvicole reconnu par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

À moyen terme : Constituer une liste de candidats intéressés à poursuivre leur formation afin de décrocher un Diplôme d'Études Professionnelles en Aménagement de la forêt.

3. Résultats de la formation

Avant la fin de la partie théorique du cours qui a une durée d'environ 400 heures, quatre étudiants ont abandonné pour diverses raisons, plus particulièrement, par un manque d'intérêt pour ce genre de métier. Les neuf autres étudiants, qui ont apprécié la partie théorique, ont poursuivi la formation pratique.

Des 13 personnes inscrites initialement au cours, 5 ont obtenu leur DEP en travail sylvicole à la fin de leur formation et 3 autres ont réussi au moins 11 des 15 modules du programme de formation, ce qui constitue un taux de réussite tout à fait acceptable et comparable aux autres cohortes. Le CFP espère qualifier ceux qui n'ont pas obtenu leur DEP dans la prochaine formation qui sera offerte à Manawan.

Un des formateurs a souligné qu'il avait été impressionné par le potentiel élevé des participants pour le métier de travailleur sylvicole. Il a également indiqué qu'aucun accident de travail n'est survenu pendant la formation pratique.

4. Difficultés rencontrées

Plusieurs problèmes ont ralenti ou créé des difficultés pour le bon déroulement du projet :

- Le démarrage des cours théoriques a été retardé de quelques semaines à cause de différents problèmes d'organisation et de logistique;
- Il y a eu une grande instabilité au niveau du coordonnateur de la formation nommé par les autorités de Manawan : Trois personnes différentes se sont succédées à ce poste en l'espace de quelques semaines ;
- Les absences n'ont fait l'objet d'aucun suivi par les autorités de Manawan;

- Un véhicule servant à assurer le transport des étudiants lors des sorties terrain du cours théorique et pratique n'était pas toujours disponible ;
- Le retard dans le début de la formation théorique s'est répercuté sur la date de démarrage de la partie pratique qui a coïncidé avec la fin des travaux de plantation. Les terrains disponibles pour réaliser les travaux de plantation étaient hors normes avec un degré de difficulté élevé ;
- L'organisation de la formation pratique a été perturbée par deux interruptions de travaux d'une durée d'une semaine chacun sans avoir été annoncées suffisamment à l'avance;
- Plusieurs fois, les étudiants ne se sont pas présentés au camp forestier le lundi matin faute de véhicule pouvant les transporter à partir de Manawan ;
- Les travaux ayant été interrompus plus tôt que prévus à la CFHL, il a manqué deux semaines de travaux pratiques pour compléter la formation. Ces travaux ont heureusement pu être complétés sur les chantiers de Services forestiers Manawan.

5. Recommandations

À partir de l'expérience vécue et en vue de s'assurer que des conditions optimales soient réunies pour faciliter le bon déroulement de la formation d'une deuxième cohorte d'étudiants atikamekw en travail sylvicole, voici quelques suggestions d'amélioration :

- Comme dans tous les autres domaines d'activités, chaque individu devrait pouvoir trouver un travail correspondant à son champ d'intérêt. Il faudrait, autant que possible, identifier au préalable le profil des personnes intéressées à suivre de la formation afin de s'assurer que celle-ci concorde avec leurs attentes ;
- Les autorités de la communauté devrait être invitées à s'impliquer activement dès la phase de planification de la formation ;
- Un coordonnateur atikamekw devrait être identifié et mandaté afin de collaborer au recrutement des candidats, à l'organisation de la formation et au montage financier du projet ainsi que pour effectuer le suivi de la formation et pour aider les étudiants à résoudre certains de leurs problèmes lorsqu'ils se présentent;
- Le coordonnateur devrait effectuer des visites en classe et sur le terrain, sur une base régulière, lors des cours théoriques et pratiques ;
- Le transport des étudiants devrait être disponible et planifié pour les deux parties du cours ;

- Les secteurs de travaux pratiques doivent être mieux planifiés afin qu'ils répondent aux besoins du programme de formation, principalement sur l'augmentation progressive des difficultés relatives aux compétences à développer ;
- La communication doit être facilitée et améliorée entre l'entreprise qui accepte de fournir des superficies pour les travaux pratiques, les étudiants et les formateurs ;
- Les étudiants doivent être encouragés par tout le personnel impliqué tout au long de leur formation.

Conclusion

Les personnes démontrant des aptitudes à travailler en forêt doivent avoir la possibilité de développer leurs compétences dans ce domaine. Le métier d'ouvrier sylvicole constitue souvent une porte d'entrée leur permettant d'accéder à d'autres professions dans des domaines connexes. La possibilité d'offrir des perspectives d'avancement dans le domaine forestier constitue certainement une condition favorable à une rétention plus élevée des travailleurs dans ce secteur.

La communauté Atikamekw de Manawan est intéressée à prendre en main son développement et celui de sa main-d'œuvre. Par ailleurs, les perspectives de reprise économique laissent entrevoir un important besoin de main d'œuvre dans plusieurs domaines d'activités, plus particulièrement dans le secteur forestier. Le potentiel d'un bassin de main d'œuvre jeune est effectivement présent dans cette communauté. Le défi consiste à les motiver à s'investir dans une formation qui leur permettra à court terme de pouvoir obtenir un travail. La possibilité de suivre sur place une formation complète en travail sylvicole devrait pouvoir répondre à ce besoin. De plus, la perspective de pouvoir approfondir par la suite leurs connaissances dans le domaine forestier grâce à une formation en aménagement de la forêt pourra susciter, pour plusieurs d'entre eux, une vision encourageante de l'avenir.

Malgré les difficultés éprouvées durant les 24 semaines de formation théorique et pratique, on peut affirmer que ce projet a été un succès. Il est important de renouveler l'expérience afin de pouvoir offrir la possibilité aux jeunes Atikamekw de Manawan d'avoir accès à des conditions de formation qui correspondent à leurs besoins et qui prennent en compte leur culture.